



MAIRIE DE LONGVILLIERS
☎ 01.30.41.33.96
Numéro édité par la
Commission Bulletin Municipal
mairie.longvilliers@wanadoo.fr
<http://longvilliers.free.fr>

Vivre à Longvilliers

"Garde Champêtre" Infos

NOVEMBRE 2010

**Marc ALLES, Maire de Longvilliers
et les Conseillers Municipaux**

ont le plaisir de vous convier aux vœux du Maire qui seront suivis d'un verre de l'amitié
le : **Samedi 22 janvier 2011 à 11H00 en Mairie de Longvilliers.**
Venez nombreux.

EAU À LA BÂTE

Le SIAEP d'Angervilliers et le SIAEP d'Ablis ont respectivement délibéré sur la sortie et l'entrée du hameau de la Bête.

La passation entre les deux syndicats s'effectuera officiellement le 1^{er} Janvier 2011. Le relevé contradictoire des compteurs d'eau des particuliers sera réalisé entre le 2 janvier et le 15 janvier. Vous aurez alors une dernière facture à régler à Véolia pour le Syndicat d'Angervilliers.

Contrairement aux évaluations réalisées par le bureau d'étude à l'origine du projet, le changement de Syndicat ne coûtera aucun centime à la commune, et comme convenu avec le Syndicat d'Ablis, les travaux seront intégralement pris à leur charge, Longvilliers étant déjà en partie alimenté par eux.

Les travaux d'alimentation débuteront très prochainement. Pour des raisons de sécurité d'alimentation, un troisième tracé nous a été proposé, le raccordement se fera rue de l'Eglise sur la canalisation qui alimente Rochefort, passera derrière l'Eglise et prendra la route de la Bête jusqu'au carrefour de la route d'Etampes. Ensuite, elle empruntera le chemin communal à travers le bois, préservant ainsi la remise en état de la route de La Bête que nous avons réalisée au printemps. A l'extrémité du bois elle traversera la route pour contourner le terrain qui vient d'être mis en culture suite à l'installation des gens du voyage, afin de reprendre au passage les deux habitations de Rochefort, puis rejoindra le carrefour qui mène vers Bandeville pour se raccorder au réseau existant. La longueur posée sera de 3200m.

Attention, lors des travaux entre l'Eglise et le carrefour de la route d'Etampes, la route sera entièrement fermée à la circulation de jour comme de nuit.

La canalisation entre La Bête et Bandeville sera maintenue et servira d'interconnexion en cas de problème entre les deux Syndicats.

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2010

L'an deux mil dix, le premier octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 septembre, s'est réuni en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Marc ALLES, Maire.

Etaient présents : Présents : M. Marc ALLES, M. Maurice CHANCLUD, Mme DUPONT, M. Alain CRISTOFOLI, M. Thomas ZUMBIEHL et M. Alain CORDIER. **Absents** : M. Pascal GEORGE qui donne pouvoir à M. Alain CRISTOFOLI, Mme Olivia-Jane LACROIX qui donne pouvoir à Mme DUPONT, Mme Chantal LEFEVRE, M. LECACHEUX ET M. Francis MAILLET. **Secrétaire de séance** : M. Maurice CHANCLUD. **Monsieur le Maire demande** aux conseillers municipaux leur accord afin de rajouter à l'ordre du jour les délibérations suivantes :

- Demande de subvention pour la reconstruction de la station d'épuration de LA BATE - Région Ile de France, Agence de l'eau.

- PLU : Convention de mise à disposition pour une assistance à maîtrise d'ouvrage entre l'Etat représenté par la Direction Départementale des Territoires et la Commune de Longvilliers.

- Demande d'affiliation au Centre Interdépartemental de gestion de la ville d'Argenteuil.

Le Conseil Municipal accepte. Le compte rendu de la séance du 25 juin 2010 est adopté à l'unanimité.

Décision Modificative Budget Primitif 2010 - M14 : Suite à l'ouverture d'une ligne de crédit pour pallier aux versements tardifs des subventions du contrat rural, le compte pour régler les intérêts bancaires n'avait pas été provisionné. Le budget est modifié comme suit : - 1000 euros dans le compte 6232 et + 1000 euros en 6615 intérêts des comptes courants. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Participation carte imagine'R : Une participation communale de 50% est accordée aux élèves de la commune scolarisés en établissement secondaire, elle sera versée à la famille sur présentation d'un reçu de paiement de la carte imagine'R, sur la base des tarifs des zones 4 - 6 ou 5 - 6, d'un relevé d'identité bancaire et d'un certificat de scolarité du lycéen. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Adhésion au contrat de bassin de l'Orge amont : La station d'épuration du hameau de Bouc Etourdi dépendant du bassin versant du ru du Rouillon et gérée par le Syndicat mixte Intercommunal de la Vallée Supérieure de l'Orge, il est souhaitable, pour être prioritaire dans les aides financières, d'adhérer au contrat de bassin de l'Orge amont. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Demande de subvention pour la reconstruction de la station d'épuration du hameau de LA BATE : **Conseil Général des Yvelines, Conseil Régional et Agence de l'Eau** : La station d'épuration de La Bâte est vétuste et en vue de sa reconstruction, il faut demander des aides financières à ces trois organismes. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

PLU : Convention de mise à disposition pour une assistance à maîtrise d'ouvrage entre l'Etat représenté par la Direction Départementale des Territoires et la Commune de Longvilliers : La DDT (ex DDEA) peut aider les communes dans l'élaboration d'un PLU à condition de signer une convention avec eux. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Demande d'affiliation au Centre Interdépartemental de gestion de la ville d'Argenteuil : La ville d'Argenteuil souhaite adhérer au CIG le 1^{er} janvier 2011. Chaque commune adhérente au CIG doit donner son accord. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

SUCCINCT (suite)

QUESTIONS DIVERSES

Demande de subvention : la Ligue contre le cancer comité des Yvelines pour l'année 2011. Non retenue.

Contrat d'entretien pour les stations d'épuration de La Bâte, Petit Plessis et Relevage de Reculet : La commission d'appel d'offres a retenu la société TERNIOIS pour un contrat de 2 ans reconductible.

PNR : Révision de la Charte du Parc : Le rapport et conclusions motivées de la commission d'enquête a été envoyé en mairie le 10 septembre, il est à la disposition du public durant une année. Dans les prochains mois, le Conseil Municipal va devoir prendre une décision pour renouveler son adhésion au PNR.

Abattement taxe d'Habitation : La nouvelle loi de finance pour 2010 autorisait le Conseil Municipal à reconsidérer le niveau des abattements de la Taxe d'Habitation. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les délibérations actuellement en vigueur.

Route de Semont : M. CORDIER demande qu'un courrier soit envoyé à la mairie de Dourdan pour leur demander de bien vouloir effectuer des travaux de voirie sur cette route compte tenu des nombreux passages pour accéder aux commerces, collèges et Lycées de Dourdan.

La séance est levée à 22H30

Pour extrait en Mairie le 4 octobre 2010.

PNR - REVISION DE LA CHARTE

PNR (Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse)

Depuis plus de deux ans, le Comité syndical du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse a pour mission de mener la révision de sa "Charte", pour prétendre au renouvellement de son statut de "Parc". Au préalable, la Région Ile de France avait défini le territoire, sur lequel elle souhaitait que le nouveau parc s'étende. Après deux modifications successives, ce sont 62 communes qui ont été retenues, dont les 21 du territoire actuel (dont Longvilliers).

La procédure de rédaction est maintenant terminée : écriture de la "Charte", élaboration du "Plan de Parc", rédaction des statuts de la future structure.

Les recommandations émises par les services de l'état, suite à l'enquête d'utilité publique, ont été prises en compte et validées par la structure actuelle.

Les 62 communes sont invitées, avant fin Janvier 2011 à faire part de leur décision d'entrer ou non, pour 12 ans (2011 - 2023), dans le nouveau Parc Naturel Régional.

Le Conseil municipal de Longvilliers délibèrera lors de sa prochaine séance.

C'est une décision importante pour l'avenir de Longvilliers.

www.parc-naturel-chevreuse.fr

PLAN TRIENNAL - TRAVAUX DE VOIRIE **FIN DES TRAVAUX 2010**

La dernière phase des travaux 2010 est en voie d'achèvement.

Il s'agit de l'aménagement du rétrécissement de chaussée devant l'église.

Celui-ci s'effectue en 2 temps :

- le prolongement de l'allée en pavés venant du cimetière, jusqu'à mi-chaussée, réalisé en septembre.
- La mise en œuvre de pavés sur l'autre demi-chaussée, devant le porche de l'église. L'espace, ainsi élargi, permettra, en toute sécurité par rapport à la circulation routière, le stationnement des convois mortuaires, la sortie de l'église pour les personnes, lors des cérémonies de mariages, des concerts, journées du patrimoine, etc...

Le passage des véhicules sur les pavés fraîchement posés est interdit pendant environ 1 mois, le temps pour le mortier de jointoiement de « faire sa prise ».

STATIONNEMENT SUR CHAUSSÉE AU BOUC ÉTOURDI **CROISEMENT DE LA « RUE BARBE » ET DE LA « RUE DE ST CYR »**

Il est rappelé à tous les habitants concernés que 2 places de parking ont été aménagées le long du mur de « l'Auberge », et que ces places doivent être utilisées en priorité, afin de dégager le carrefour.

De même, tout stationnement est interdit sur chaussée de part et d'autre de ce croisement, et en particulier à l'angle de « l'Auberge », tel qu'indiqué sur les panneaux de signalisation, afin de laisser un maximum d'espace évolutif pour le car de ramassage scolaire.

En effet, à plusieurs reprises, ces cars ont eu des difficultés à ce croisement pour reprendre la rue de St Cyr en venant de Dourdan, du fait de véhicules stationnés sur chaussée. Les sociétés concernées ont menacé de ne plus desservir l'abribus de la rue de St Cyr, et de transférer l'arrêt des bus à l'entrée du hameau.

Cela irait évidemment à l'encontre de l'intérêt général, et nous remercions les habitants du Bouc Etourdi pour l'attention qu'ils porteront à cette remarque.

PASSAGE AU NUMÉRIQUE DE LA TÉLÉVISION

Bientôt les chaînes analogiques ne seront plus diffusées au plan national. Elles seront remplacées par des émissions en numérique : la TNT (Télévision Numérique Terrestre) avec votre antenne râteau.

Le calendrier en Ile-de-France est le suivant :

- **24 novembre 2010**, arrêt de la diffusion de canal+ en analogique.
- **8 mars 2011**, arrêt de la diffusion de toutes les chaînes en analogique.

Cela signifie que votre vieux téléviseur nécessitera l'adjonction d'un décodeur TNT. Les téléviseurs récents ont généralement le décodeur TNT intégré.

Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur le site www.tousaunumerique.fr
ou téléphoner au **0970 818 818**

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions sur le fichier électoral peuvent s'effectuer jusqu'au 31 décembre à tout moment de l'année. Cette inscription vous donnera le droit de vote à partir du 1^{er} mars de l'année suivante.

Vous venez d'emménager à Longvilliers : votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre prochain entraînera votre radiation sur votre ancienne commune de rattachement.

Pour vous inscrire, vous devez être âgé de plus de 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civils et politiques.

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour pouvoir voter aux élections municipales et aux élections européennes.

Liste des pièces à fournir :

- ❖ Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité,
- ❖ Un justificatif de domicile récent,
- ❖ Si vous habitez chez vos parents, une attestation sur l'honneur de ces derniers, établie sur papier libre, certifiant que vous résidez chez eux.

Prochaines élections cantonales : 20 et 27 mars 2011

FLEURIR LA COMMUNE DE LONGVILLIERS



Grâce à l'initiative de Madame Ledoux et sa forte implication, ainsi que la bonne volonté des habitants, le fleurissement de nos hameaux a commencé à Bouc Etourdi, Reculet, La Bête et le Bourg avec le "Christ" - certains ont même donné "un coup de mains" pour aider à élaguer.

Avec l'arrivée de l'automne, c'est le repos de la végétation, ce qui n'empêche pas de penser au printemps. Que ceux qui veulent s'impliquer dans cette action, n'hésitent pas à contacter Mme Ledoux 37 Rue de saint Cyr - hameau du Bouc Etourdi Tel : 06 20 50 02 97

Courriel : CatherineLedoux@aol.com

ÉLAGAGE DES HAIES ET DES ARBRES

Les riverains des voies publiques ont l'obligation de couper la végétation des haies et des arbres de leur propriété à la limite du domaine public.

L'élagage doit préserver la circulation des piétons sur le trottoir, mais il doit également permettre à tout véhicule, et en particulier aux autocars de circuler sans être contraints de faire des écarts en raison des débords excessifs des plantations de grande hauteur.

SICTOM

Si vous souhaitez faire enlever vos encombrants, prenez rendez-vous auprès du SICTOM :

Encombrants N° vert :
0800 49 50 61

Le SICTOM de Rambouillet a désormais un site internet :
sictomregionrambouillet.com

INFORMATIONS SICTOM / SITREVA

SICTOM de Rambouillet (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères)

SITREVA (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets)

Déchèteries - Carte d'accès aux déchèteries

La carte d'accès aux déchèteries est obligatoire depuis le mois de Septembre 2010.

Déchèteries - Jours de fermeture des déchèteries de Saint Arnoult et Bonnelles

Déchèterie de Saint Arnoult : RD 988 Route d'Ablis - 78 730 - Tel : 01 30 41 41 33.

Fermée le mardi et le mercredi.

Déchèterie de Bonnelles : Route de Villevert - 78660 - Tel : 01 30 88 46 15.

Fermée le lundi, mardi, dimanche.

Les déchèteries sont ouvertes en semaine de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45, le dimanche de 9h à 12h45.

Pendant la période des fêtes de fin d'année

Ramassage des Emballages-journaux-revues-magazines : le ramassage sera bien effectué le Vendredi 24 Décembre après-midi (Cf calendrier).

Fermeture des déchèteries : les déchèteries de Saint Arnoult et Bonnelles seront fermées du Vendredi 24 Décembre 2010 à 12h45 au Dimanche 2 Janvier 2011 inclus.

www.sictomregionrambouillet.com

www.sitreva.fr

S.I.T.E.R.R

(Syndicat Intercommunal de Transport et d'Equipement de la Région de Rambouillet)

Système d'alerte des voyageurs

Le S.I.T.E.R.R signale la mise en service du système d'alerte des voyageurs empruntant les lignes du S.I.T.E.R.R à compter du 15 Novembre 2010. Ces alertes seront déclenchées uniquement en cas de perturbations importantes (intempéries, grève,...).

Pour s'abonner, les voyageurs doivent accéder au site internet : <http://siterr.cityway.fr>

L'abonnement concerne l'alerte par SMS ou par mail pour la ou les lignes souhaitées.

Le comité syndical a décidé d'assurer la gratuité des abonnements durant la première année.

Pour tout renseignement : secrétariat du S.I.T.E.R.R courriel : accueil@siterr.fr

Port de la ceinture de sécurité dans les cars

Législation en la matière :

"Par décret du 9/7/2003 (J.O du 10/7/2003), le port de la ceinture de sécurité est rendue obligatoire pour tous les passagers dans les autocars qui en sont équipés". Les passagers non respectueux de ce décret sont passibles d'amendes.

COLLECTE SÉLECTIVE DES ENCOMBRANTS POUR LES DÉCHÈTS ELECTRIQUES (DEEE) EN PORTE A PORTE ET SUR RENDEZ-VOUS

Nous avons reçu une lettre en date du 3 Juin 2010 du président du SICTOM de Rambouillet Mr Petitprez, nous alertant sur l'augmentation alarmante du nombre de demandes.

Ce service a pour but de promouvoir **le recyclage des anciens appareils électroménagers qui ne seraient pas repris à domicile par le fournisseur. Il ne remplace, ni la reprise gratuite par les fabricants, ni l'apport en déchèterie**, qui est le circuit court le plus économique, en particulier pour les petits déchets électriques tels que fers à repasser, robots ménagers, aspirateurs...

Mr Petitprez rappelle le caractère exceptionnel de ce service, dont il faut assurer l'équilibre budgétaire.

Le SICTOM de la Région de Rambouillet assure un service correct et ne connaît plus de difficultés financières, il ne faut donc pas le désorganiser.

LA COLLECTE DE SANG ORGANISÉE À ST ARNOULT LE SAMEDI 6 NOVEMBRE 2010

L'ensemble des acteurs mobilisés pour cet évènement ont permis de faire de cette collecte de sang à S Arnoult-en-Yvelines un franc succès : 67 donneurs enregistrés et 57 poches de sang recueillies. Les habitants du canton de St Arnoult-en-Yvelines ont su répondre présents à notre appel de générosité
bravo les donneurs !

Dans les jours prochains, il conviendra de tirer les enseignements de cet évènement, notamment avec l'EFS et la Mairie de St Arnoult, afin de décider de la suite à donner ; a priori, il devrait y avoir d'autres collectes à St Arnoult-en-Yvelines.

Encore merci!

BIENTOT DANS NOTRE COMMUNE : SONDAGE TNS /SOFRES SUR NOS HABITUDES DE TRANSPORT

Le syndicat des transports d'Ide France (STIF) et l'état réalisent une grande enquête afin de recenser les déplacements des franciliens.

Durant toute la période allant d'octobre 2010 à avril 2011, TNS Sofres, contactera par téléphone une ou plusieurs familles de notre commune en sollicitant la participation de l'ensemble de ses membres afin de connaître leurs habitudes (utilisation des transports en commun, trajets automobiles et piétonniers).

Un enquêteur muni d'une accréditation officielle se rendra ensuite, sur rendez-vous, à votre domicile pour l'interview de tous les membres du ménage.

Merci de prendre cas de cette démarche sérieuse et utile à l'amélioration de nos transports.

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUES DE PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 15 octobre 2010.

Ecole Maternelle de Longvilliers

Titulaires : Mme PIAZZA Katell
Mme BOU Anne Laure

Suppléantes: Mme CAILLARD Stéphanie
Mme MARCHAND Christelle

Ecole Élémentaire de Rochefort-En-Yvelines

Titulaires : Mme DAVERDIN Corinne
Mme PRUVOST Estelle
Mme MARCOT Jacqueline
Mr GIRAUD Pierre

Suppléante : Mme BALTENNECK Sylvie

CANTINES DES ÉCOLES

Les contrats de restauration scolaire arrivant à échéance à la fin de l'année scolaire 2009/2010, le syndicat intercommunal des écoles a émis un nouvel appel d'offres. Un des objectifs de ce nouvel appel d'offres était de ne disposer que d'un seul fournisseur pour les cantines des écoles de Rochefort et de Longvilliers.

C'est Yvelines Restauration qui a remporté ce marché pour une durée de deux ans. La mise en concurrence a permis au syndicat intercommunal des écoles de proposer un repas bio toutes les deux semaines pour un tarif à peine plus élevé que précédemment.

Yvelines Restauration a remporté le marché principalement sur les aspects prix et qualité des fournitures.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ÉCOLES ROCHEFORT / LONGVILLIERS

TRAVAUX

À l'école élémentaire, deux portes ont été changées pendant les vacances de la Toussaint.

À l'école maternelle, le couloir a été repeint. À l'extérieur, les travaux d'enrobés noirs ont été réalisés sur la cour d'école et autour de l'arbre.

TITRE DE TRANSPORT CARTE "AMÉTHYSTE*" OU "RUBIS*" **délivré par le Conseil général**

Cette année, dans le cadre de la révision du règlement départemental d'action sociale qui fixe les conditions de délivrance des aides du Conseil Général, le critère de ressources pour les cartes de transport a été modifié. L'objectif est de privilégier les aides aux Yvelinois les plus modestes. C'est pourquoi, le critère de non-imposition a été rétabli depuis le 1^{er} octobre 2010.

*Carte Améthyste : pour les retraités et les handicapés bénéficiant de l'AAH (Allocation pour adultes handicapés).

*Carte Rubis : carte nominative délivrée par les services sociaux du conseil général. Elle est réservée aux personnes remplissant des conditions de non-imposition, d'âge, de domicile, à certains handicapés, à certains anciens combattants et veuves de guerre.

GRATUITÉ DES TRANSPORTS COLLECTIFS EN ILE DE FRANCE POUR LES ALLOCATAIRES DU RSA

Dans le cadre du remplacement du RMI* et de l'API* par le RSA*, le STIF* a modifié sa tarification Solidarité Transport. La gratuité est désormais attribuée aux personnes membres de foyers ayant de très faibles ressources, en se basant sur le revenu garanti au loyer par la législation généralisant le RSA.

La gratuité est ainsi attribuée aux foyers bénéficiaires du RSA, dont le revenu garanti est inférieur à un plafond fixé par le STIF. Les personnes percevant le RSA peuvent faire leur demande auprès de l'Agence Solidarité Transport d'Ile-de-France au **0800 948 999** (appel gratuit depuis un poste fixe) qui traitera leur dossier à partir des informations enregistrées par les Caisses d'Assurances Familiales. La gratuité est délivrée gratuitement, exclusivement sur passe Navigo.

* Revenu Minimum Insertion ; * Allocation Parents Isolés ; * Revenu Solidarité Active ; * Syndicat des Transports d'Ile-de-France

LE RSA, C'EST AUSSI POUR LES JEUNES

Depuis le 1^{er} Septembre 2010, le RSA s'adresse aussi aux jeunes de moins de 25 ans

Le Revenu de solidarité active (RSA), est entré en vigueur le 1^{er} Juin 2009 pour les plus de 25 ans (et les moins de 25 ans avec enfants à charge).

Depuis le 1^{er} septembre 2010, le RSA est étendu aux moins de 25 ans, dès lors qu'ils ont travaillé 2 ans au cours des 3 dernières années précédant leur demande, soit un total de 3214 heures de travail.

Le RSA pour les jeunes de moins de 25 ans, doit soutenir le projet des jeunes qui travaillent ou ont déjà travaillé. Le RSA ne se limite pas à une aide financière ; les bénéficiaires qui ont besoin de conseils et de soutiens dans la construction de leur projet professionnel et dans leurs démarches, sont accompagnés par un référent.

Si vous avez moins de 25 ans et pensez pouvoir bénéficier du RSA....faites le test RSA sur le www.caf.fr

Ce test ne vous engage à rien, il est gratuit.

Pour tout renseignement, un dépliant est disponible en mairie.

Contactez également : Caf des Yvelines 2 Avenue des Prés - BP 17

78184 St Quentin Yvelines cedex et www.caf.fr

Votre contact : Marie Reine SABIER Tel : 01 30 64 37 87

Courriel : marie-reine.sabatier@caf-yvelines.cnafmail.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MAIRIE DE LONGVILLIERS

4, route de Rochefort ☎ 01 30 41 33 96 ☎ 09 64 38 87 19 📠 01 30 41 46 18

La Mairie est ouverte au public :

le mardi de 14h 00 à 17h00

le jeudi de 14h00 à 17h00

le samedi de 09h00 à 12h00

Le Maire, Marc ALLES reçoit sur rendez-vous.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pièces à fournir:

- Une copie intégrale de votre acte de naissance.
- Deux photos d'identité de format 3,5x 4,5 cm
- Un justificatif de domicile
- Votre carte nationale d'identité, s'il s'agit d'un renouvellement.
- Sa délivrance reste gratuite sauf en cas de non-présentation de la carte nationale d'identité (perte ou vol) en vue de son renouvellement, l'usager devra acquitter un droit de timbre de 25 euros.

Pour plus de renseignements, adressez vous à la mairie.

LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE : SUR RENDEZ-VOUS

Afin d'accroître l'efficacité du service public rendu pour la délivrance des passeports biométriques, les agents vous accueilleront uniquement sur rendez-vous. Cette réorganisation a pour but de réduire le temps d'attente à l'accueil de la Mairie et facilitera la gestion des dossiers traités.

Rendez-vous : les lundis et jeudis après midi et les mardis, mercredis, vendredis et samedis matin.

Contact : 01 30 88 25 30

➤ Un timbre fiscal, pour les passeports (89 € pour un majeur, 42 € pour les mineurs de 15 ans à 18 ans, 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans). Pièces à fournir : liste disponible en mairie

A V I S Journée d'Appel à la Défense

Jeunes filles et jeunes gens, n'oubliez pas de vous faire recenser auprès de la Mairie dès vos 16ans!

(Informations en Mairie)

Nous vous rappelons que le recensement et la participation à la journée d'Appel à la Défense sont obligatoires pour se présenter à différents examens nationaux (Bac, CAP, BEP,..., mais aussi permis de conduire, etc.).

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. Si vous avez laissé passer le temps: il est indispensable d'aller dans votre mairie accomplir cette démarche.

CHASSE EN FORÊT DOMANIALE DE DOURDAN ET DU BRÉAU

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et au vol est fixée du 26 septembre 2010 à 9 heures au 28 février 2011 à 18 heures. Cependant certaines espèces de gibier ne peuvent être chassées que pendant des périodes et à des conditions spécifiques. Ces réglementations détaillées peuvent être consultées en mairie sur l'arrêté préfectoral du 1er juin 2010.

La chasse est autorisée en forêts domaniales les lundis d'octobre à février.

- partie Saint-Arnoult : 8 journées.

15 et 29 novembre, 13 et 20 décembre 2010, 10 et 24 janvier, mardis 8 et 22 février 2011.

D'autres jours pourront être ajoutés.

- partie de l'Ouye : 15 lundis.

18 et 25 octobre, 8, 22 et 29 novembre, 6, 13 et 20 décembre 2010, 3, 17 et 31 janvier, 7, 14, 21 et 28 février 2011.

- forêt du Bréau : 10 lundis.

8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre 2010, 3, 17 et 31 janvier, 14, 21 et 15 février 2011

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Attention : changement d'adresse de l'Assurance
Maladie des Yvelines

57% des assurés déposent encore leurs dossiers dans les boîtes à lettre de nos agences pensant que leur dossier sera pris en charge plus rapidement.

Aujourd'hui, tous ces documents sont réexpédiés vers une plate-forme pour être traités. **Pour gagner du temps, mieux vaut envoyer les documents à l'adresse unique. Une seule adresse à retenir :**

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
78085 Yvelines cedex 9

Avec l'adresse unique,

- ✓ les feuilles de soins sont traitées beaucoup plus rapidement que lorsqu'elles sont envoyées dans nos agences,
- ✓ le dossier est pris en charge immédiatement par une équipe professionnalisée,
- ✓ tous les envois, y compris ceux destinés au service médical et au service social, sont gérés en un point unique.

Pour tous vos envois à l'Assurance Maladie,
choisissez l'adresse unique.

BONS DE CHAUFFAGE 2010 – 2011

Les personnes âgées de 65 ans désirant recevoir les bons de chauffage doivent déposer leur avis de non imposition à la mairie de Longvilliers avant le 1^{er} décembre 2010.

DÉMARCHAGE À DOMICILE : ATTENTION AUX ABUS

Certains démarcheurs prétendent être envoyés officiellement par la mairie ou le conseil général pour proposer des services. Aucune société n'est mandatée par la commune pour intervenir chez les particuliers ou effectuer des demandes de renseignements complémentaires par téléphone.

Soyez vigilants et en cas de doute,
n'hésitez pas à contacter la mairie
au 01.30.41.33.96

MISSION LOCALE

PARCOURS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

NOUVEL ATELIER EMPLOI

Les techniques modernes pour vous ouvrir les portes de l'entreprise.
Coaching personnalisé.

Prochaine session le 22 novembre 2010

SIMULATIONS ENTRETIENS

Tous les lundis, sur rendez-vous
Pour ces ateliers, l'inscription se fait au : 01 34 83 34 12

BILAN ET APPUI PSYCHO-PROFESSIONNEL A RAMBOUILLET

Joséphine LEPLAY, psychologue diplômée d'Etat, apporte toutes les semaines un appui spécialisé pour permettre de débloquer les freins personnels qui gênent l'accès à l'emploi.

**Les lundis et jeudis,
de 10h à 17h, sur rendez-vous**

ADREP CHOISIS TES ÉTUDES

L'ADREP, c'est le salon pour choisir tes études !

Infos pratiques :

Horaires : Vendredi 28 janvier 13h00-18h00

Samedi 29 janvier 10h00-18h00

Entrée : Espace Champerret- Place de la Porte de Champerret- Paris 17^{ème}

Prix : 5 euros

Entrée gratuite sur invitation, groupes scolaires et avec tout achat du guide *Choisis tes études*.

Pour plus d'infos sur le salon, le guide et l'association : www.adrep-infos.com

MISSION LOCALE

FORUM DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS

L'édition 2011 du forum des métiers et des formations sera placée sous le thème du développement durable.

Quelque soit leur activité, les entreprises consomment des ressources naturelles et des matières premières, utilisent des moyens de production et de transport, génèrent des rejets dans l'environnement et emploient des hommes et des femmes pour effectuer un travail déterminé. Leur fonctionnement, leur consommation, le cycle de vie des produits qu'elles fabriquent, les services qu'elles proposent, les conditions de travail qu'elles offrent à leurs employés, ont des répercussions sociales, environnementales et économiques importantes. L'objectif d'une entreprise qui intègre le développement durable à sa stratégie et son fonctionnement est donc d'assurer un développement maintenu dans le temps, respectueux d'un système de valeurs sociales et environnementales, dans une logique de progrès continu, en impliquant ses acteurs internes et externes.

Sur notre territoire, de nombreuses entreprises ont compris les enjeux de ce mode de fonctionnement et se sont investies dans un développement durable.

Dans les années à venir, elles auront besoin de personnel qualifié et spécialisé dans ce domaine. Notre forum des métiers et des formations 2011 vous permettra de rencontrer ces entreprises et organismes de formation.

Cet événement s'articulera principalement autour de 4 grands secteurs d'activité : bâtiment- éco construction - énergie et climat, hygiène - sécurité - environnement, espaces verts - espaces naturels et paysage, transport - mobilité.

Venez rencontrer les entreprises et organismes de formation le samedi 22 janvier 2011 à partir de 10h, lors du Forum des métiers et des formations 2011.

L'entrée au forum est gratuite.

**Salle Patenôte
64, rue Gambetta à Rambouillet**

UNION ROCHEFORT / LONGVILLIERS

Les prochains rendez-vous :

Cultures et Découvertes :

18 Novembre 2010 : Paris - Le Musée de la Marine

16 Décembre 2010 : Paris - L'Opéra Bastille

Assemblée Générale de l'Union :

Samedi 20 Novembre 2010 à 14h30 - Salle des fêtes de Rochefort en Yvelines.

Théâtre : Le nouveau spectacle des BALADINS !!

"La nuit de Valognes" voir en dernière page....

BIBLIOTHÈQUE

Rappel des tarifs:

Individuel : 15€

Famille : 23€

Photocopies et impressions internet : 0,20€

Horaires:

Lundi: 9h00-12h00

Mardi: 9h00-12h 00\16h30-18h30

Mercredi: 14h30-18h00

Samedi:14h30-18h00

Pendant les vacances de Noël, la bibliothèque ne sera ouverte que les mercredis 22 et 29 décembre 2010 à 14h30. Le mercredi 24 Novembre 2010 à 15h30, aura lieu l'heure du Conte

COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes va organiser sa dernière manifestation de l'année 2010, le loto de la Sainte Catherine qui se déroulera le dimanche 21 novembre 2010 à 14 H00 à la salle polyvalente de Rochefort-en-Yvelines. Nous vous attendons pour tenter votre chance. Dans le prochain bulletin de Janvier 2011, nous vous ferons part du calendrier pour l'année 2011.

ÉTUDIANTS

L'ÉTUDIANT vous propose les salons suivants :

Salon Spécial Grandes Ecoles de Commerce et d'Ingénieurs Du 10 au 12 décembre 2010 - Espace Champerret - Hall A - rue Jean-Oestreicher - 75017 Paris

Salon des Formations et des Métiers de l'Environnement Du 11 au 12 décembre 2010 - Espace Champerret - Pavillon B - rue Jean Oestreicher - 75017 Paris

Salon Spécial Santé, Social et Paramédical Du 11 au 12 décembre 2010 - Espace Champerret Pavillon C et Galerie - rue Jean Oestreicher - 75017 Paris

Salon spécial Informatique et Multimédia Du 28 au 29 janvier 2011 - Parc des expositions - Paris - Porte-de-Versailles - Pavillon 2 - Niveau 1 1, place de la Porte-de-Versailles - 1, place de la Porte de Versailles - 75015 Paris

Si vous désirez plus d'informations connectez-vous sur le site www.presse.letudiant.fr

MANIFESTATIONS DE NOËL 2010

Le Groupement paroissial de St Arnoult-en-Yvelines, dont fait partie la commune de LONGVILLIERS, vous invite aux manifestations suivantes :

- à l'église de St Arnoult-en-Yvelines
 - le concert de Noël et St Nicolas : le 4 décembre à 15h30 par la Chorale de St Arnoult
 - la crèche vivante : le 24 décembre de 14h00 à 18h00
- salle paroissiale du presbytère de St Arnoult-en-Yvelines (chauffée) :
 - le marché de Noël :
 - le samedi 11 décembre, de 15h00 à 19h30
 - le dimanche 12 décembre, de 9h00 à 14h00 (apéritif à 12h15)

Messes de Noël 2010

- veillée de Noël et messe de la nuit, le 24 décembre
 - à 18h00 à l'église de St Arnoult-en-Yvelines
 - à 20h00 à l'église de La Celle les Bordes
 - à 24h00 à l'église de Clairefontaine
- messe du jour de Noël, le 25 décembre
 - à 11h00 à l'église de Longvilliers

Le Père CŒUR, curé du Groupement paroissial,
le Père VILLAINÉ, au presbytère de Clairefontaine,
et tous les responsables du Groupement,
vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, dans la joie et dans la paix.

Messes ordinaires sur le Groupement paroissial

Messe à Longvilliers, à 18h00, les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois, du 1^{er} novembre 2010 jusqu'à la fête des Rameaux

Pour les horaires des messes dans les autres églises (St Arnoult-en-Yvelines, Rochefort, Bullion, Ponthévrard, La Celle les Bordes, Clairefontaine) consulter le site <http://paroisse-saint-arnoult.fr>

Offres d'emploi :

La commune de BULLION recrute :

- pour le secrétariat du CCAS et de la caisse des écoles un adjoint administratif en CDD - poste à temps complet

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation+CV) à
Madame Le Maire – 149 Rue de Guette – 78830 BULLION
ou mairie.bullion@wanadoo.fr

L'armée de l'air : Militaire technicien de l'air de 17 à moins 25 ans.

- acquérir un savoir faire et savoir être en travaillant près de chez vous niveau scolaire de 3^{ème} d'enseignement général ou technologique à Terminale ou titulaire d'un CAP/BEP/BAC PR Vélizy-Villacoublay – Base aérienne 107 www.ba107.air.defense.gouv.fr Recrutement permanent.

N'hésitez pas à consulter les offres d'emploi sur les panneaux d'affichage de la mairie et sur le site internet :
<http://longvilliers.free.fr>

CCAS

CALENDRIER DES PROCHAINES SORTIES PROPOSÉES PAR LES 5 CCAS

Théâtre : « Le diner de cons » _ Jeudi 18 novembre 2010
au théâtre des variétés à Paris

Visite en autocar de Paris nocturne/ illuminations de Noël : dimanche 19 décembre 2010
collation prévue près de la Tour Eiffel.

« Age tendre et tête de bois »: Jeudi 13 janvier 2010
Concert de variété des années 70, présenté par Denise Fabre, au Palais des congrès

Galette des Rois à Bullion le Dimanche 23 janvier 2011 à 14h30

Voyage en Hollande 26, 27, 28 avril 2011.
3 jours (420€/pers payables en 3 fois)

DERNIERES INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 NOVEMBRE !!!



La sortie annuelle de notre CCAS longvillageois s'est déroulée en Champagne ce 2 octobre dernier. Culture vinicole et dégustations étaient de la fête... des images au prochain bulletin municipal...

Distribution des colis de Noël prévue le samedi 18 décembre

A ceux qui ont déjà soufflé leurs 65 bougies et qui n'ont pas pu participer à cette sortie en Champagne, la commune offre un traditionnel colis de Noël contenant quelques douceurs.

LES RESTOS DU CŒUR DE DOURDAN

La prochaine campagne des restaurants du cœur débutera le **lundi 29 novembre 2010**. Les restos du cœur fonctionneront les Lundis, Mercredis, et Samedis de 9h à 11h à la Croix St Jacques, rue des Provinces, Bâtiment Vexin, porte A.

Les inscriptions se feront à l'adresse indiquée ci-dessus :

- Mercredi 17 et 24 novembre de 14h à 16h
- Samedi 20 et 27 novembre de 9h à 11h

Munissez-vous de tout document permettant de considérer votre situation.

Téléphone : 01 60 81 08 48.

AU THÉÂTRE avec les BALADINS



Après " La vie de chantier" de Dany BOON, les BALADINS, en grande partie renouvelés, s'amuse et changent de registre.....

Ils se produisent, fin novembre 2010, dans « LA NUIT DE VALOGNES » une pièce écrite par Eric-Emmanuel SCHMITT et mise en scène par Isabelle GODEAU.

En costumes d'époque, les comédiens évoluent sur scène et...en images... dans un huis-clos fertile et rédempteur. En voici l'intrigue :

" Des femmes d'univers très différents, sont convoquées par la Duchesse de Vaubricourt en son vieux Château de Valognes. Qu'ont-elles en commun ??? Elles ont toutes aimé un homme qui les a toutes abandonnées...

L'heure des comptes a sonné !...

Cet homme, invité et croyant se rendre à un bal, découvre qu'on l'y attend pour son procès.

Accompagné de son fidèle et confident de valet, que va-t'il dire pour se défendre... ?»

Eric-Emmanuel SCHMITT dépeint avec talent et philosophie toute l'humanité de ces personnages emplis de cette "insoutenable légèreté de l'être"... Étudié souvent en classe de première, ce texte séduit, enjôle, bouleverse, au travers de commentaires tour à tour cruels, drôles et désabusés.

LA NUIT DE VALOGNES
est donnée à la Salle des fêtes de Rochefort-en-Yvelines

Vendredi 26 et samedi 27 novembre en soirée à 20h30,
Dimanche 28 novembre en matinée à 15h30,
contact : unionrl@gmail.com

Les personnes souhaitant recevoir l'envoi par courriel de la "news letters" de l'Union Rochefort Longvilliers, peuvent communiquer leur adresse internet à la mairie de Longvilliers.

AUTOUR des CHAMPIGNONS

Samedi 27 et Dimanche 28 Novembre 2010

Mycologues, mycophages, mycophiles, ou amateurs de randonnées forestières, vous êtes invités à une présentation sur les champignons, préparée par Patrice Canal (membre de l'AMB Association Mycologique Buxéenne - 91 Boissy sous Saint Yon), le **samedi 27 novembre en Mairie de Longvilliers à 10h30**. À l'issue de cet exposé, un pot sera offert par la Mairie pour vous permettre d'échanger sur vos expériences respectives.

Selon la météo et les participants, une sortie pourra être organisée le lendemain **dimanche matin en forêt domaniale de Dourdan**. Rendez-vous à 9h30 sur le parking situé sur la route entre Corbreuse et Sainte-Mesme.

Inscrivez-vous auprès de la mairie (tél : 01 30 41 33 96) ou par courriel mairie.longvilliers@wanadoo.fr